

nion, je veux protester au nom de tous les éléments qui la composent, je veux protester au nom des ouvriers qui seront appelés à payer leur large part, je veux protester au nom de ceux qui, comme l'a si bien dit l'honorable député de Saint-Hyacinthe (M. Gauthier) hier soir, sont endettés pour la somme de \$300 par tête.

L'honorable député de Saint-Hyacinthe protestait, au nom des nombreuses familles de mon comté; n'ai-je pas, moi aussi, le droit de penser aux nombreuses familles qui se trouvent dans mon comté et que nous avons le devoir et le droit de protéger. Je sais que cela n'empêchera pas la loi de passer dans les statuts et que le peuple n'en sera pas moins obligé de subir ce fardeau pour nos grands capitalistes, pour ceux qui se balladeront en pachas, sur les océans, et qui riront à leur gré de ce bon peuple canadien qui les aide si efficacement à protéger leurs millions. Nous traversons une époque où les millionnaires sont très nombreux; je donnerai au Gouvernement un avertissement: plus le nombre de millionnaires augmente dans un pays, plus les bases sociales de ce pays sont ébranlées; vous ne pouvez pas faire un grand nombre de millionnaires sans appauvrir, dans une pareille mesure, une multitude d'individus. Je vois dans cette Chambre l'honorable député de Saint-Antoine (sir Herbert Ames); je suis sûr qu'il ne manquera pas l'occasion de se lever et de protester énergiquement contre ce projet de loi, au nom de ses bons amis, qui ont attaché leur signature à la protestation officielle de la ville de Montréal. Je ne doute pas qu'il dira au Gouvernement: Vous allez trop loin; si la nationalisation de ce chemin s'impose, vous n'avez qu'à vous servir des pouvoirs qui vous sont donnés par la loi de 1914. Je demanderai maintenant à l'honorable député de Saint-Antoine si l'entreprise assez considérable qu'il dirige était menacée de banqueroute, le Gouvernement serait-il prêt à lui accorder la même faveur qu'il accorde aujourd'hui à MM. Mackenzie et Mann? Qu'est-ce qui peut empêcher un autre industriel de venir demander la même faveur du moment qu'il sera un ami aussi intime que peuvent l'être ses messieurs? Il peut dire au Gouvernement: Il n'y a qu'un moyen de m'empêcher de perdre mes millions, car je m'en vais à la banqueroute; ayez donc la bonté de nationaliser l'industrie dont j'ai la direction et permettez-moi ainsi de conserver les millions que j'ai accumulés malhonnêtement; en un mot, vous pouvez faire pour moi ce que vous avez fait pour un réseau de chemin de fer.

331

Tous les industriels n'auraient-ils pas le même droit de demander la nationalisation de chacune de leurs industries, au point de vue de l'utilité publique, tout comme MM. Mackenzie et Mann? C'est dans ces circonstances, monsieur le Président, que j'enregistrerai mon protesté au nom de la ville de Montréal, au nom des ouvriers des campagnes, parce que je dis que c'est la masse, que c'est 80 pour 100 de la population du pays qui devra payer la dette dont on veut charger le pays aujourd'hui; et qui nous dit que nous n'en verrons pas davantage?

M. WILSON (Laval): Monsieur le président, je ne vous demanderai pas d'avoir des yeux pour me voir, parce que votre position officielle ne vous permet que de regarder l'aiguille qui marque les heures qui nous amènent à deux heures, heure fatale de la journée qui va succéder à celle-ci.

Je ne vous demanderai pas de m'entendre, parce que vous êtes impatient, officiellement, d'entendre sonner les deux coups de cette horloge qui, comme le mécanisme d'une voûte de sûreté, fera que les portes du Trésor public s'ouvriront à deux heures sonnant, demain matin, et permettra ainsi au riant ministre des Finances d'y entrer librement, la voix du dernier gardien du Trésor ayant été étouffée.

En me levant, monsieur le Président, je n'ai aucune prétention, pas même la prétention que les arguments que je pourrais apporter avanceraient notre cause. La seule prétention que je puis avoir est basée sur une vérité bien mathématique et bien mécanique, c'est que je ne ferais qu'avancer la discussion de vingt minutes et rien de plus.

Quelle est la proposition qui est maintenant devant nous, monsieur le président? Une proposition d'argent.

Lorsque en 1913, la clôture nous était imposée, dans ma candeur naïve—pour me servir d'une expression du poète,—je croyais que le Gouvernement du jour ne se servirait de cette mesure que dans des circonstances extraordinaires: lorsque la patrie serait en danger, lorsqu'une invasion quelconque d'ennemis quelconques, mettrait la sécurité du pays en péril. Mais non, monsieur le président, pour la deuxième fois la clôture est appliquée, et c'est sur une question d'argent. La première fois que cette mesure fut appliquée, il s'agissait, si ma mémoire ne me fait pas défaut, d'une somme de \$35,000,000 que le Gouvernement, à cette époque, voulait sortir du coffre na-